

Date de préparation : 26 avril 2019 Annule et remplace la date : 13 novembre 2018

Numéro de version: 14

SECTION 1

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

Nom du produit Produit nettoyant pour grils haute température DCT

Utilisation du produit Liquide prêt à l'emploi

Numéro d'identification du produit DCT130070

Numéro PGP 6-70

UTILISATION RECOMMANDÉE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Produit nettoyant faiblement alcalin pour grils et fours

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Fabricant Diversified Chemical Technologies, Inc.

15477 Woodrow Wilson, Detroit, MI 48238

(313) 867-5444

NUMÉRO D'APPEL DE SECOURS

Numéro d'appel des secours 24 h/24 (hygiène et sécurité, transport) CHEMTREC - 800 424-9300

SECTION 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Le classement se conforme à la Norme sur la communication des risques (HCS) de l'OSHA (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR) et au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) 2015 et il est conforme aux dispositions du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) des Nations Unies.

CLASSEMENT SGH

Le produit n'a pas été testé dans son ensemble pour déterminer son classement SGH. Les catégories de risques sont déterminées d'après les catégories de risques de chacun des ingrédients. Se reporter à la Section 16 pour les phrases complètes utilisées par le SGH.

Classe de risque	Catégorie de risque
Corrosion cutanée/irritation	1C
Lésion oculaire/irritation des yeux à caractère grave	2A

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE SGH **Pictogramme**

Mot-indicateur SGH DANGER

Phrases sur les risques utilisées par le SGH

Provoque de graves brûlures cutanées et lésions oculaires.

Provoque de graves lésions oculaires

Phrases de précaution utilisées par le SGH

Ne pas respirer les brouillards ou les pulvérisations.

Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation.

Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Phrases d'intervention utilisées par le SGH

Date de préparation : 26 avril 2019

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se doucher ou rincer la peau à l'eau.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Phrases sur le stockage et l'élimination utilisées par le SGH

Ranger dans un endroit verrouillé.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Numéro CAS	Ingrédients*	Fourchette de pourcentage
497-19-8	Carbonate de calcium	1 - 10
584-08-7	Carbonate de potassium	15 - 25

^{*}L'identité d'autres produits chimiques et/ou leur concentration (pourcentage exact) n'ont pas été divulguées, car il s'agit d'un secret commercial.

SECTION 4

MESURES DE SECOURS D'URGENCE

EN CAS D'INHALATION

Évacuer la victime pour qu'elle ne soit plus exposée et la transporter immédiatement dehors. En cas de respiration difficile, faire inhaler de l'oxygène. Consulter un médecin. Ne pas pratiquer de bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche doté d'une valve antireflux ou de tout autre appareil respiratoire médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en levant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

NE PAS provoquer de vomissements. Si la victime est consciente et alerte, lui rincer la bouche et lui faire boire 2 à 4 tasses de lait ou d'eau. Ne rien faire ingérer par la bouche à une personne sans connaissance. Consulter un médecin.

SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE EXPOSITION

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas fait l'objet d'une investigation.

COMMENTAIRES POUR LE MÉDECIN

Traiter symptomatiquement et apporter beaucoup de soutien. Il est conseillé de ne pas provoquer de vomissements en raison du risque d'aspiration et ce n'est pas habituellement nécessaire à moins qu'une grande quantité ait été ingérée ou contaminée avec un autre produit.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	nr.
Méthode du point d'éclair	Creuset fermé Pensky-Martens

Limites d'explosion	LIE: nr.
Point d'auto-inflammation	LSE : nr. nr.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

En cas d'incendie, utiliser de l'eau, des agents chimiques secs, de la

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT

Date de préparation : 26 avril 2019

mousse chimique ou de la mousse anti-alcool.

CONSIGNES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Comme pour n'importe quel incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau et les yeux. Danger(s) spécifique(s) : émet des gaz toxiques sous l'influence du feu. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et s'accumuler dans les zones basses ou fermées.

PROPRIÉTÉS ET DANGERS DES SUBSTANCES INFLAMMABLES

Aucune donnée disponible.

SECTION 6

MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de rejet accidentel, notifier les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations en vigueur. Centre national d'intervention (reçoit les appels 24 h/24) : (800) 424-8802.

MESURES DE SÉCURITÉ

Utiliser des vêtements de protection adaptés à l'ampleur du déversement et au risque d'exposition. Pour de plus amples détails, consulter la Section 8. Faire preuve d'extrême prudence, car les zones affectées peuvent être glissantes. Réservé uniquement à un usage industriel. Garder hors de portée des enfants.

CONFINEMENT ET NETTOYAGE

Éviter les écoulements dans les égouts séparatifs, dans les égouts pluviaux et dans les fossés qui conduisent à des voies d'eau. Nettoyer immédiatement les déversements en prenant des précautions. Absorber le déversement à l'aide de matériaux inertes et mettre dans des récipients fermés destinés à être éliminés. Ventiler la zone et laver le site du déversement une fois que toutes les substances ont été ramassées.

SECTION 7

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE MANIPULATION

Éviter l'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée ou répétée.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UN ENTREPOSAGE

Maintenir le récipient fermé quand il n'est pas utilisé. Conserver dans un récipient bien fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à bonne distance de substances incompatibles. Maintenir éloigné de l'eau. Des zones corrosives. Ne pas entreposer dans des récipients en métal réactif (p. ex., l'aluminium, l'étain, le zinc et/ou leurs alliages). Protéger du gel et des températures élevées (> 60 °C). Tenir à l'écart des étincelles, de la chaleur ou d'une flamme nue.

SECTION 8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

N° CAS	Ingrédients	MPT OSHA	MPT ACGIHC	Autres limites
56-81-5	Glycérine	LEA: 15 (poussière), 5 (resp.) mg/m³	VLE: 10 mg/m ³	s.o.

MESURES D'INGÉNIERIE

Le niveau de ventilation nécessaire variera en fonction des conditions de risque d'exposition. Une ventilation adéquate doit être fournie de manière que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. En cas de présence de brouillard épais, une ventilation aspirante locale doit être envisagée, outre la ventilation mécanique générale.

PRATIQUES DE TRAVAIL/HYGIÈNE/ENTRETIEN

Toujours observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, par exemple se laver après manipulation de substances et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail en les séparant du linge de maison et l'équipement de protection afin d'éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent pas être nettoyés. Suivre les bonnes pratiques de nettoyage et d'entretien. Ne pas ranger des vêtements de travail et un équipement de protection dans le même casier que les vêtements personnels.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT

Date de préparation : 26 avril 2019

Le choix de l'équipement de protection individuelle varie en fonction des conditions de risque d'exposition, par exemple les applications, les pratiques de manipulation, la concentration et la ventilation. Les renseignements sur le choix de l'équipement de protection à utiliser avec cette substance, tels qu'ils sont fournis ci-dessous, sont basés sur une utilisation normale prévue.

Protection des voies respiratoiresAucune protection n'est nécessaire dans les conditions d'utilisation normales prévues du produit. Toutefois, si des vapeurs ou des brouillards sont présents et si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations de contaminants atmosphériques à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, un appareil de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA peut être approprié.

Protection des mainsPorter des gants de protection appropriés afin d'empêcher toute exposition de la peau. Le caractère approprié et le temps de protection des gants varieront en fonction des conditions d'utilisation spécifiques. Communiquer avec le fabricant de gants pour des conseils spécifiques sur le choix des gants et les temps de protection adaptés aux conditions d'utilisation. Inspecter et remplacer les gants usés et endommagés. Les types de gants à envisager pour cette substance incluent : caoutchouc/néoprène résistant aux produits chimiques.

Protection des yeuxIl est recommandé de porter des lunettes de sécurité. Si des éclaboussures sont probables, des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité équipées d'un écran antiéclaboussures sont recommandées. Porter des lunettes de protection ou des lunettes de protection contre les produits chimiques comme le prévoient les réglementations de l'OSHA sur la protection des yeux et du visage dans la Partie 1910.133 du Titre 29 du CFR ou la Norme européenne EN166.

Protection de la peau et du corpsLes types de vêtements à envisager pour cette substance incluent : chemise à manches longues et pantalons, au minimum. Si un contact prolongé ou répété est probable, des vêtements résistants aux produits chimiques sont recommandés.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Prévoir des installations adaptées pour laver abondamment ou rincer les yeux et le corps en

cas de contact ou d'éclaboussures

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Jaune clair
État physique	Liquide
Odeur	Inodore
рН	12,4 - 12,8
Point de fusion	s.o.
Point d'ébullition	S.O.

Densité relative (eau = 1)	1,28 - 1,3
Pression de vapeur	nr.
Viscosité	n. d.
Taux d'évaporation (eau = 1)	nr.
Composés organiques volatils (%)	nr.
Solubilité dans l'eau	Complètement

SECTION 10 STABILITÉ/RÉACTIVITÉ

 Stabilité chimique
 Instable []
 Stable [X]

 Conditions à éviter
 Substances incompatibles

Réactivité/incompatibilité Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux La combustion incomplète ou la décomposition thermique peut être censée générer des substances comme des matières particulaires et des hydrocarbures non brûlés, des oxydes de carbone, des composés organiques oxydés et d'autres composés organiques ou inorganiques non identifiés.

Réactions dangereuses Se produiront [] Ne se produiront pas [X]

CANCÉROGÉNICITÉ

SECTION 11

Ce produit n'a pas été testé pour sa cancérogénicité. Aucun composant de ce produit présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme étant de façon probable, possible ou confirmée un agent cancérogène pour les humains, sauf indication contraire cidessous.

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

CIRC: n. d. ACGIH: n. d. NTP: n. d.

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ DU PRODUIT

Page 4 de 7

n.-r. = non-réponse s.o. = sans objet n.d. = non disponible

Date de préparation : 26 avril 2019

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT

Le produit n'est pas testé pour son classement au titre des catégories suivantes :

DL50 (orale), CL50 (inhalation), toxicité cutanée (peau), corrosion/irritation cutanée, lésion/irritation oculaire grave, sensibilisation des voies respiratoires/cutanée, mutagénicité des cellules germinales, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, risque d'aspiration

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

Aucun des ingrédients ci-dessus présents à une concentration supérieure à 1 % (0,1 % pour les agents cancérigènes) ne déclenche la cote de danger ou ne se classe sous les catégories suivantes, sauf indication contraire ci-dessous :

CL50 (inhalation), toxicité cutanée (peau), lésion/irritation oculaire grave, sensibilisation des voies respiratoires/cutanée, mutagénicité des cellules germinales, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, risque d'aspiration

DL50 (orale): CAS 584-08-7 Rat, 1870 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation: CAS 112-27-6 lapin, 500,0 mg

SECTION 12

INFORMATIONS D'ORDRE ÉCOLOGIQUE

Informations d'ordre écologique n. d.

Persistance et dégradabilité

n. d.

Potentiel bioaccumulatif n. d.

Mobilité dans le sol

CAS 112-27-6 Devenir terrestre : le triéthylèneglycol aura une très forte mobilité dans le sol. Devenir aquatique : d'après un schéma de classification recommandé, un Koc de 10, déterminé selon une méthode d'estimation de structure, indique que le triéthylèneglycol n'est pas censé s'adsorber à des matières en suspension et se sédimenter dans l'eau.

SECTION 13

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Les générateurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique éliminé est classé comme déchet dangereux. Les directives de l'EPA (Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement) pour la détermination du classement sont énumérées dans la Partie 261 du Titre 40 du CFR. En outre, les générateurs de déchets doivent consulter les réglementations provinciales, territoriales et locales concernant les déchets dangereux afin de s'assurer que le classement est complet et exact.

Pour éliminer cette substance, communiquer avec un service professionnel d'élimination des déchets agréé. La méthode préférée d'élimination consiste à dissoudre ou mélanger la substance avec un solvant combustible et la brûler dans un incinérateur de produits chimiques équipé d'un brûleur post-combustion et d'un épurateur. Observer toutes les réglementations environnementales fédérales, provinciales, territoriales et locales.

Emballages contaminés Éliminer comme un produit inutilisé.

Récipients vides Nettoyer les récipients vides pour éliminer tous les résidus, conformément aux directives de la Partie 261.7 du Titre 40 du CFR et recycler les récipients ou les jeter dans les ordures normales.

SECTION 14

INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

	TERRESTRE (DOT États-Unis)	MARITIME (IMDG)	AÉRIEN (IATA)
Nom correct du produit expédié	Liquide corrosif, sans autres précisions (contient du carbonate de potassium)		
Classe de risque	8		
Numéro d'identification	UN 1760		
Groupe d'emballage	III		

Renseignements supplémentaires

Limites de quantité DOT : 5 l

Étiquette DOT pour limites de quantité : diamant LQ (Quantités limitées) conformément à la Partie 172.315 du Titre 49 du CFR

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT Date de préparation : 26 avril 2019

SECTION 15

INFORMATIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

LISTES EPA SARA (Loi de 1986 portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement)

[302 (EHS) TPQ, 304 CERCLA RQ, 304 EHS RQ]

Aucun des ingrédients ci-dessus présents à une concentration supérieure à 1 % (0,1 % pour les agents cancérigènes) n'a été identifié dans les listes

CATÉGORISATION SECTION 311/312 TITRE III DE LA SARA (PARTIE 370 DU TITRE 40 DU CFR) – voir la Section 2 pour les catégories de risques conformément au règlement final de juin 2016 de l'EPA sur les amendements à la déclaration des stocks de produits chimiques dangereux

RÉGLEMENTATIONS D'ÉTAT ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS EPA

Proposition 65 de l'État de Californie s.o.

INVENTAIRES NATIONAUX

TSCA (États-Unis)	Oui
CAA HAP, ODC (États-Unis)	Non
CWA NPDES (États-Unis)	Non
LCPE (LIS/LES)	Oui
KECI (Corée du Sud)	nr.

AICS (Australie)	nr.
IECSC (Chine)	nr.
EINECS (Europe)	nr.
ENCS (Japon)	nr.
PICCS (Philippines)	nr.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

COTE DE DANGER SELON LA NFPA Santé (bleu): 2 Inflammabilité (rouge): 0 Réactivité (jaune): 0 Danger(s) spécifique(s)

(blanc): effet corrosif

COTE DE DANGER SELON LE HMIS Santé (bleu) : 2 Inflammabilité (rouge) : 0 Réactivité (jaune) : 0 Équipement de protection

individuelle : B ou C

LA PRÉSENTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ INCLUT LES RÉVISIONS SUIVANTES :

Conversion des FDS du format EU au format SGH; ingrédient/pourcentage

13.1 : description correcte du transport; mise à jour pour les réglementations du SIMDUT 2015 et du Titre III de la SARA

14: mise à jour de la catégorie de danger

RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR Il incombe à l'utilisateur de déterminer le caractère approprié et de prendre des précautions, selon ce qui est souhaitable, pour la protection des biens et des personnes contre tous les dangers inhérents à la manipulation et à l'utilisation de ce produit.

PRÉPARÉ PAR

Service Environnement, Hygiène et Sécurité d'entreprise de Diversified Chemical Technologies, Inc. et de ses filiales

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES CONSIDÉRÉES COMME ÉTANT FIABLES ET EXACTES. TOUTEFOIS, AUCUNE GARANTIE N'EST EXPRESSE OU IMPLICITE EU ÉGARD À L'EXACTITUDE DES PRÉSENTES DONNÉES OU AUX RÉSULTATS POUVANT DÉCOULER DE LEUR UTILISATION.

Diversified Chemical Technologies, Inc.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : Produit nettoyant pour grils haute température DCT

Date de préparation : 26 avril 2019